



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE DE JONQUERETTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2022

Envoyé en préfecture le 01/03/2022

Reçu en préfecture le 01/03/2022

Affiché le

ID : 084-218400554-20220222-022022-DE



Séance du 22 février 2022

L'an deux mille vingt-deux à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel BELLEGARD, MAIRE

Présents :

Daniel BELLEGARDE, Dominique MAIRE, Pascale VERHNES, Marc MUSCAT, Sandrine GAS, Lydie AMEVET, Gilbert CHAZAL, Yves CAIRON, Annie GAT, Lydia ZIADE, Brigitte NEF, JM POUWELS, Marie VITALI, Daniel LECUYER, T.PERON

Pouvoirs :

V.RUBEAUX à P.VERHNES
P.POUDEVIGNE à G.CHAZAL
D.ANCEY à D.BELLEGARDE

Absent excusée : N. BENALI

Date de convocation : 10 février 2022

MEMBRES EN EXERCICE : 19

MEMBRES PRESENTS : 15

POUVOIR : 3

Secrétaire de séance : Lydie AMEVET

La séance est ouverte à 20H35

DEL 02-2022: OPERATION EXTENSION ET REAMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE JEAN MOULIN : DEMANDE D'AIDE AU GRAND AVIGNON – FONDS DE CONCOURS

Le fonds de concours constitue un dispositif dérogatoire qui permet aux établissements publics de coopération intercommunal d'intervenir dans des domaines qui ne relèvent pas de leurs compétences.

Les opérations présentées doivent être en adéquation avec l'axe 1 du territoire du Grand Avignon pour contribuer significativement à l'amélioration de la qualité ou de la sobriété énergétique.

L'opération de réaménagement et d'extension de la salle polyvalente Jean Moulin portée par la Commune de Jonquerettes a pour ambition de répondre à l'objectif de sobriété énergétique, grâce à la conception de l'extension fondée sur une structure à ossature bois allée à une forte isolation énergétique mettant en œuvre une production électrique par panneaux photovoltaïque en autoconsommation et une solution de chauffage climatisation par PAC.

De ce fait, la commune de Jonquerettes auprès du Grand Avignon sollicite une aide de 50% sur la base des dépenses éligibles de 99 113€ selon le plan de financement prévisionnel ci-après



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE DE JONQUERETTES

DEL 02-2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2022

Envoyé en préfecture le 01/03/2022

Reçu en préfecture le 01/03/2022

Affiché le

ID : 084-218400554-20220222-022022-DE



| Financeurs | Coût total HT | Dépenses éligibles | Financement sollicité | Répartition financements en % sur coût total | Répartition en % sur dépenses éligibles |
|-------------------------|---------------|--------------------|-----------------------|--|---|
| Grand Avignon | 591 549 € | 99 113 € | 49 556.65 € | 8% | 50% |
| Région Sud | 591 549 € | | 118 357.50 € | 20% | |
| Département de Vaucluse | 591 549 € | | 72 500 € | 12% | |
| Etat | 591 549 € | | 138 083.50 € | 23% | |
| Commune | 591 549 € | | 213 051,69 € | 37% | |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la demande de fonds de concours auprès du Grand Avignon pour l'opération de réaménagement et d'extension de la salle polyvalente Jean Moulin à hauteur de 50% sur la base des dépenses éligibles de 99 113€
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et conventions nécessaires

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 18 | / | / |

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Le Maire,
Daniel BELLEGARDE

Le Maire

Certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture et sa publication
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

DEL 2022-01